

## Nouveau manège pour le 35<sup>e</sup> Régiment du génie de combat

Article : Sdt Laurie Valcourt-Lachance

Photo : Lt Isabelle Provost

Une première pelletée de terre a été soulevée lors d'une cérémonie visant à officialiser le début des travaux de construction du nouveau manège militaire du 35<sup>e</sup> Régiment du génie de combat à Sainte-Foy, le 09 mai dernier.

Situé sur le boulevard Hochelaga, ce projet de construction de 4000 m<sup>2</sup> s'inscrit dans une volonté du ministère de la Défense nationale, de moderniser ces infrastructures. Le projet évalué à 22 millions de dollars permettra au Régiment d'acquérir l'espace et les locaux nécessaires pour s'entraîner et mener ses opérations plus efficacement. « Les réservistes sont indispensables pour répondre aux besoins opérationnels des Forces armées canadiennes. Ce projet démontre l'engagement du gouvernement à appuyer la Force de réserve en lui fournissant des installations sécuritaires et modernes où vivre, travailler et s'entraîner », affirme Harjit S. Sajjan, ministre de la Défense nationale.

### Retombées pour la communauté locale

Les travaux permettront la création d'environ 50 emplois ce qui est vu d'un bon oeil selon Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social: « Ce projet donnera à la Force de réserve de Québec, les installations modernes et fonctionnelles dont elle a besoin. Il contribuera aussi à stimuler l'économie locale et à encourager les emplois ici, dans la région de Québec ». De plus, le nouveau manège sera construit de sorte à préserver le futur quartier résidentiel de Sainte-Foy.

### Un choix responsable

La construction de cet immeuble a pour objectif d'obtenir une certification de niveau « Argent » assignée par LEED (Leadership in Energy and Environmental design), un organisme à but non lucratif visant à réduire l'impact des constructions humaines au Québec sur l'environnement ainsi que les effets néfastes pouvant affecter les habitants.

Les points visés pour l'obtention de cette certification sont entre autres, une réduction de la consommation énergétique d'au moins 35% ainsi que l'utilisation de matériaux locaux et naturels. De plus, la construction du manège militaire contribuera à une modernisation du quartier. « Cet investissement représente une consolidation permanente et bienvenue de la présence militaire dans Louis-Hébert. Le projet permettra de redorer ce quartier. », assure le député de Louis-Hébert, Joël Lightbound.

La construction devrait débuter cet été après la période de démolition qui débutera à la fin mai. La durée du projet totale est estimée à 18 mois ce qui permettra au nouveau manège de voir le jour à l'été 2018.



Une première pelletée de terre a été soulevée pour souligner le début des travaux de construction du nouveau manège militaire du 35<sup>e</sup> RGC à Sainte-Foy. Photo Lt Isabelle Provost